

Par des Randonneurs  
Pour les Randonneurs



EQUILIBERTE 33  
3 Sénajou

33112 Saint Laurent Médoc  
Association numéro W334001807

## **COMPTE RENDU A. G. du 19 janvier 2018**

L'assemblée générale de notre association Equiliberté 33 débute le 19 janvier dernier à 19 h 20 au Pian Médoc chez Mr et Mme GUILLEMET.

Présents

Braz Christine Présidente

Peuch Lionel Vice-Président

Garric Stéphanie Secrétaire

Poizat Claude Trésorière

Peuch isabelle, Guillemet Lionel, Guillemet Dominique, Girardeau Anne,

Roland Catherine, Montmureau Isabelle, Coléno Isabelle, Caillard Aude, Elodie

Raffenaud, Sophie De Grangeneuve, Dominique Chassagne, Jacques Loupias,

Christian Lacoste, Claire Darracq.

Ici sont représentés cavaliers ou meneurs propriétaires de chevaux ou d'ânes de plusieurs localisations en Gironde.

Nous tenons en premier lieu à remercier Dominique et Lionel Guillemet pour leur accueil.

La présidente, Christine BRAZ fait un rapide historique concernant la création d'Equiliberté et renvoie au flyer/site pour plus de renseignements.

Elle compte 150 associations locales et 11 associations départementales. Christine BRAZ rappelle que la cotisation de 10 euros permet à l'association de fonctionner (cotisation RC par exemple) Equiliberté 33 a été créé afin de rejoindre Equiliberté Nationale qui œuvre, en outre, à la préservation des chemins de randonnée car l'extension des zones urbaines entraîne peu à peu la disparition. Les associations locales travaillent dans ce sens et sont épaulées par Equiliberté Nationale et son service juridique si besoin.

Des articles de presse nous concernant sont parus sur Cheval Partenaire (distribué chez Decathlon, Padd, Cheval 33, cliniques Vétérinaires...) et sur la gazette d'Equiliberté qui paraît tous les mois. Ils sont consultables en ligne sur les sites de Cheval Partenaire et d'Equiliberté Nationale.

Concernant la reconnaissance d'utilité publique que nous avons évoquée lors de l'AG 2017.

Il faudrait que les associations locales prennent contact avec les députés de leur circonscription afin de leur exposer ce projet pour qu'il soit ensuite examiné à un échelon supérieur.

Concernant le PLU, Christine BRAZ a envoyé un courrier au préfet, sans réponse à ce jour.

A voir s'il ne faudrait pas passer par le sous-préfet dans un premier lieu.

Cette année, le rassemblement National aura lieu du 20 au 22 juillet en Indre et Loire.

Christine BRAZ va envoyer le dossier en février et peut regrouper les inscriptions afin que les adhérents Equiliberté 33 se retrouvent ensemble sur le site.

## **Bilan 2017**

L'association Equiliberté 33 compte 25 adhérents et Equiliberté Nationale 55 sur la Gironde.

8 rallyes Equiliberté 33 ont été organisés en 2017 (Equiliberté 33, Crinière Médocaine, Sabots de l'Estuaire, Ecurie de la Chaume)

Claude POIZAT nous présente le bilan financier avec le détail des dépenses et des recettes.

L'année 2017 se termine avec un résultat positif de 1 074,00 € et 2 435,00 € en banque.

Normalement, le vote concernant le renouvellement du bureau aurait dû se faire cette année mais la procédure concernant l'avertissement des adhérents n'ayant pas été suivie, ce vote est reporté à 2019.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, de nouvelles contraintes administratives ont vu le jour (circulaire du 12/07/17 et décret du 09/08/17) concernant l'organisation de manifestations équestres regroupant plus de 15 chevaux.

Un dossier devra être constitué au moins 2 mois avant la date de la manifestation et transmis pour validation à la Direction Générale de l'Alimentation – Service des actions sanitaires en protection primaire.

Il devra y être indiqué entre autre, le tracé, les temps de pause, les endroits de pique-nique et le nom du vétérinaire chargé de la vérification des vaccins et de l'identification des équidés (puce). Si un vétérinaire ne peut pas être sur place, il peut nous autoriser par écrit à nous substituer à lui, ce qui implique l'achat d'un transpondeur.

A la suite de cela, le compte rendu des contrôles devra être transmis à la DDSCPP et à l'IFCE (Institution Française du Cheval et de l'Equitation)

La consultation de la circulaire est possible sur le site de l'IFCE de la Gironde car elles diffèrent selon les départements.

## **Projets 2018**

Plusieurs rallyes sont prévus :

GRAYAN et l'HOPITAL le 29/04/2018. Equiliberté 33

Arrivée possible la veille car des gîtes peuvent être loués à proximité.

SAINT GERMAIN D'ESTEUIL le 06/05/2018 Equiliberté 33 et syndicat d'initiative

FOURS le 27/05/2018 Sabots de l'Estuaire

SAINT LAURENT MEDOC les 2 et 3/06/18 Crinière Médocaine

MARCENAI le 01/09/18 Ecurie de la Chaume

DAUNEZAC le 30/09/18 Sabots de l'Estuaire

Christine BRAZ a contacté la Mairie de Cantois qui organisait un rallye il y a quelques années mais pas de réponse.

Elle s'est adressée à une des organisatrices du rallye qui lui a répondu que la taille du parking ne permettait plus l'organisation de cette manifestation.

Aude CAILLARD et Elodie RAFFENAUD proposent de prospecter les communes d'Arbis et de Falleyras car elles ont des contacts sur place et des tracés existants.

Concernant le rallye d'AVENSAN, la date n'est pas fixée et ne sera organisé que si cela n'est pas possible sur une autre commune.

La réunion est clôturée de manière conviviale autour d'un dîner par des discussions intéressantes, le rapprochement des différents cavaliers ou meneurs concernant des sorties privées afin de mieux faire connaissance et partager le plaisir de balades de pleine nature.

Merci à nos hôtes ainsi que tous les participants pour leur implication dans notre association.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 h 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal, signé par la présidente et la secrétaire,

Fait le 20 janvier 2018

La Présidente  
BRAZ Christine

La Secrétaire  
GARRIC Stéphanie